



HAL
open science

Le grenier d'abondance de Lyon, 6 quai Saint-Vincent (1722-1777)

Anelise Nicolier

► **To cite this version:**

Anelise Nicolier. Le grenier d'abondance de Lyon, 6 quai Saint-Vincent (1722-1777). 2015. halshs-01251873

HAL Id: halshs-01251873

<https://shs.hal.science/halshs-01251873v1>

Preprint submitted on 6 Jan 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le grenier d'abondance de Lyon, 6 quai Saint-Vincent (1722-1777)

Anelise Nicolier

Docteur en histoire de l'art et archéologie – Université Lyon 2

SOMMAIRE

1. L'approvisionnement et le stockage du blé à Lyon avant la construction du grenier d'abondance – 1531-1722.....	2
2. Le grenier d'abondance du quai Saint-Vincent – 1722-1777	3
2.1. Les instruments de recherche	3
2.2 Paysage	5
2.3. Le chantier de construction du grenier d'abondance (1722-1728).....	6
2.3.1. Une exigence de solidité	8
2.3.2. La préparation du terrain et les fondations	10
2.3.3. Les matériaux de construction.....	11
2.3.4. Économie et rapidité d'exécution	12
2.3.5. Les modèles.....	12
2.4. L'utilisation du grenier d'abondance (1728-1777)	14
2.4.1. Les gestionnaires et les occupants.....	14
2.4.2. Remplir et vider le grenier	15
2.4.3. Conserver le grain	16
Conclusion	17
Bibliographie.....	18

RESUME

À Lyon, 6 quai Saint-Vincent, le bâtiment qui accueille aujourd'hui la Direction régionale des affaires culturelles et le Conservatoire national supérieur de musique fut conçu au XVIII^e siècle pour stocker du grain. Il s'agissait du grenier d'abondance de la ville. Il fonctionna pendant une cinquantaine d'années puis fut transformé en caserne. Les restaurations entreprises au début des années 1990 ont cherché à gommer les adjonctions opérées par les militaires pour remettre en valeur la structure primitive de l'édifice. Nous nous proposons d'évoquer un pan de l'histoire de l'approvisionnement en blé de la ville en partant de cette source immédiate qu'est le bâtiment.

ABSTRACT

In the 18th century, a granary was built in Lyon (6 quai Saint-Vincent). It was used for about fifty years then it was changed into barracks. At the beginning of the 1990s, the building has been renovated and became DRAC's and CNSM's offices and classrooms (two French cultural and music teaching administrations). The restorations tried to erase additions made by the army ; the aim was to discover the primitive structure of the granary. Instead of writing the story of wheat storage in Lyon only by studying written sources, we can now use the building as it is.

Au XVIII^e siècle, à l'instar d'autres grandes villes, Lyon se dota d'un grenier d'abondance destiné au stockage du blé nécessaire à l'approvisionnement de ses habitants. Il s'agit du long bâtiment situé 6 quai Saint-Vincent. Le grenier fonctionna une cinquantaine d'années avant d'être transformé en caserne. Au début des années 1990, l'installation en son sein de la Direction Régionale des Affaires culturelles et du Conservatoire National Supérieur de Musique fut l'occasion d'une reconversion complète du bâtiment visant à gommer les aménagements ultérieurs pour remettre en valeur la structure primitive de l'édifice. Le bâtiment ainsi redécouvert se prête à une analyse dévoilant sous un jour nouveau la gestion de l'approvisionnement en blé de la ville.

1. L'approvisionnement et le stockage du blé à Lyon avant la construction du grenier d'abondance – 1531-1722

La mise en place d'une véritable politique de stockage du grain fut progressive et résulta de la volonté de lutter contre les épisodes de disettes voire de famines¹. L'Aumône générale naît à la suite de la famine de 1531. Huit recteurs mènent une politique de charité publique permettant de fournir du pain aux habitants les plus pauvres, mais lorsque l'ensemble des lyonnais manque de blé, elle devient insuffisante. En janvier 1580, le Consulat émet l'idée de créer un grenier public qui serait toujours approvisionné². C'est la famine de 1586 qui enclenche véritablement le processus de gestion par les édiles municipaux de l'approvisionnement en céréales de la ville. Cette année là, alors que le blé manque partout en France, on décide à Lyon de nommer six intendants de l'abondance. Ce sont « six notables bourgeois et citoyens de ladite ville, gens de bien, d'honneur et de qualité, bien zellés et affectionnés au bien du publicq, qui auraient la charge et speciale intendance de faire achepter à cette prochaine cueillette certaine quantité de bled qui sera par eulx réservée et gardée en greniers en cette dite ville pour subvenir en cas de nécessité aux habitants d'icelle »³. Ces intendants n'interviennent qu'en périodes difficiles ; en 1643, ils sont remplacés par une Chambre d'abondance permanente, dirigée par un échevin⁴. Les règlements et statuts de l'institution sont homologués par lettres patentes de Louis XIV en décembre 1643 et révisés par la suite à plusieurs reprises⁵.

Avant la construction du grenier quai Saint-Vincent, les réserves de blé sont dispersées en différents points de la ville notamment dans les vastes locaux des monastères et des hôpitaux⁶. Le 3 octobre 1670, le Consulat accepte l'idée de regrouper en un même lieu les réserves de la ville achetées par la Chambre d'abondance⁷. L'archevêque est prêt à céder un terrain situé sur le quai de Bourgneuf, entre la porte de Vaise et le couvent de l'Observance, pour que soit édifié un

¹ NICOLIER 2007, p. 85-95.

² Archives municipales de Lyon (abrégé AML dans les notes suivantes) : BB 105, f° 6 ; Chappe IV p. 443.

³ AML : BB 117, f° 39.

⁴ CLAPASSON 1982, p. 150 ; BAYARD, CAYEZ 1990, p. 204

⁵ AML : 2GG 01, pièce 3 (1643) ; 2GG 03, pièce 15 (1694) ; BB 294, f° 7-9 (1730).

⁶ Par exemple, « Les religieux du couvent de l'Observance et autres qui en ont [des greniers] de spacieux et commodes » (1667 ; AML : 2GG 01, pièces 5 et 8). Voir l'étude documentaire de Philippe Bernardi sur le monastère du Clos Saint-Benoît et son grenier à blé, quai Saint-Vincent (dans le D.F.S. de Jean-Paul Lascoux sur la Z.A.C Saint-Vincent (1994). Voir aussi RAMBAUD 1911, p. 131-144. Voir l'exemple de l'hôpital de la Charité dans NICOLIER 2007, p. 89-91.

⁷ AML : Chappe IV p. 451. RAMBAUD 1911, p. 132-133.

bâtiment approprié à la conservation du grain⁸. Finalement, des greniers sont bien installés rive droite de la Saône, à l'entrée nord de la ville, mais pas dans des immeubles neufs : on utilise la Maison peinte, donnée au Consulat en 1672 par Antoine Couvet de Montribloud, et la Maison du cygne, achetée pour 20 000 livres en 1676⁹. La Maison peinte est désignée par le nom de Petite Abondance et la Maison du cygne par celui de Grande Abondance, mais le grain cesse d'y être stocké en 1728 au moment de la mise en service du grenier quai Saint-Vincent¹⁰.

2. Le grenier d'abondance du quai Saint-Vincent – 1722-1777

2.1. Les instruments de recherche

La majorité des sources textuelles relatives au grenier d'abondance sont conservées aux Archives municipales de Lyon, puisque l'édifice a appartenu à la ville depuis sa création en 1722 jusqu'en 1999, et que le terrain sur lequel il s'élève était communal depuis plus longtemps encore. C'est sous la cote DD 288 que figure la plupart des informations concernant le bâtiment : devis de construction, projets de travaux, localisation des espaces loués ou réservés au roi¹¹. La série BB, qui traite de l'administration communale, contient les documents relatifs à la gestion du grenier. Enfin, ce sont sous les cotes 2GG 1 à 2GG 128 que sont conservés les documents concernant l'approvisionnement de la ville et plus précisément le fonctionnement de la Chambre d'abondance, l'institution qui gérait le grenier. Ce bref descriptif suffit à montrer que les sources relatives à l'édifice, en tant que construction, sont moins riches que celles concernant l'activité se déroulant en son sein.

Le fonds ancien de la Bibliothèque municipale de Lyon renferme deux documents précieux : d'une part, un récit de voyage de l'académicien des sciences Fargeraux de Bondaroy qui visita Lyon au XVIII^e siècle et, en particulier, le grenier¹², d'autre part, un *Mémoire sur les greniers d'abondance de la ville de Lyon* dont l'auteur et la date de rédaction restent inconnus¹³. D'après des indications données dans le texte, celui-ci fut rédigé entre 1761 et 1777. C'est un texte critique sur la gestion des greniers, visant à l'amélioration de leur fonctionnement. Le garde-magasin Verne, qui voulut faire progresser l'activité du grenier en utilisant les découvertes scientifiques les plus récentes, pourrait être l'auteur de ce mémoire, ce qui situerait sa rédaction vers 1772-1777¹⁴. L'intérêt de ce texte réside dans le fait qu'il fut écrit dans les dernières années d'existence de l'institution, par une personne visiblement très au fait de son fonctionnement et qui fournit toutes sortes

⁸ AML : BB 226 f° 166 ; 2 GG 3. RAMBAUD 1911, p. 133-134.

⁹ La Maison peinte (AML : DD 288, pièces 1 et 24) comprenait deux corps de logis et un jardin, un des corps de logis avait vue sur la rue de Pierre-Scize. La Maison du cygne (AML : DD 288, pièces 25 à 28), située rue de Bourgneuf, comprenait deux corps de logis séparés par une cour, et un jardin à l'arrière.

¹⁰ La Maison du cygne est vendue en 1732 à l'œuvre des Pauvres de la Marmite de Saint-Paul, l'autre est louée à différents particuliers et finalement vendue en 1766 (AML : DD 288, pièces 11 et 29).

¹¹ Le devis est consultable sous les cotes DD 288 f° 42 et BB 285 f° 137-146.

¹² Bibliothèque municipale de Lyon, Ms. 5973.

¹³ Bibliothèque municipale de Lyon, fonds ancien, B 509177 : *Mémoire sur les greniers d'abondance de la ville de Lyon, et projet pour les rendre moins dispendieux et plus utiles aux citoyens qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent*, Lyon, s. n. s.d.

¹⁴ AML : AA 131 f° 308-309.

d'informations sur les quantités de blé stockées, le calendrier de réception puis de distribution des grains, les lieux d'approvisionnement, etc.

La recherche en archives doit tenir compte des différentes affectations que reçut le bâtiment au cours de son histoire. Le service de documentation de la D.R.A.C. par exemple conserve les documents relatifs aux travaux engendrés par son installation au début des années 1990. Nous n'avons pas consulté dans le cadre de cette étude les archives de l'armée qui doivent contenir des informations sur la période d'occupation du site par la gendarmerie.

Les sources iconographiques, quant à elles, proviennent pour la plupart des Archives municipales. Des plans du grenier sont conservés dans la série 2S, mais ils n'ont jamais été publiés car l'intérêt des chercheurs s'est davantage porté sur l'histoire de l'institution que sur le bâtiment lui-même¹⁵. On trouve aussi de nombreuses cartes postales et photographies du temps où l'édifice abritait une caserne. Ces vues sont complétées par les photographies de Jules Sylvestre conservées à la Bibliothèque municipale¹⁶. D'un tout autre genre, les photographies de Jacqueline Salmon, prises au moment où l'on transformait la gendarmerie en D.R.A.C., sont les seules à fournir des vues intérieures de l'édifice¹⁷.

Le grenier d'abondance de Lyon n'a jamais fait l'objet d'une monographie, en revanche, l'histoire de la Chambre d'abondance a constitué le sujet d'une thèse de doctorat soutenue en 1911 par Adrien Rambaud devant la faculté de droit de Grenoble¹⁸. Selon Olivier Zeller, ce travail « porte l'empreinte de son époque : il relève de la pure histoire des institutions, sur fond de théorie économique générale, et les implications sociales ne sont évoquées que de manière occasionnelle »¹⁹. Alice Picornot en 1936, puis Françoise Bayard consacreront à leur tour un chapitre de leurs ouvrages sur l'histoire de Lyon à la Chambre d'abondance²⁰. Les travaux de Corinne Beutler et Olivier Zeller vont apporter des éléments nouveaux et un éclairage différent sur l'institution²¹. En effet, Corinne Beutler lit les sources à la lumière d'une réflexion conduite dans le cadre d'une série de colloques sur le thème des *Techniques de conservation des grains à long terme et leur rôle dans la dynamique des systèmes de cultures et des sociétés*. Quant à Olivier Zeller, il examine des archives inédites découvertes au château de la Perrière et contenant les papiers personnels de François-Pierre-Suzanne Brac, échevin de Lyon en 1775-1776. Contrairement aux actes officiels de la municipalité, ces papiers privés contiennent des tentatives de réforme, des projets de substitution des greniers de l'abondance, des brouillons de correspondance, des notes personnelles, des projets avortés, ils permettent d'aborder sous un nouvel angle l'histoire des institutions lyonnaises. Concernant le bâtiment lui-même, il existe une rapide description du plan et de la façade occidentale par Claude-Emile Perret de La Menue en 1869²². Une étude plus complète a été publiée par Gilbert Gardes en 1983 sous la forme d'un

¹⁵ Ces plans sont reproduits dans NICOLIER 2007.

¹⁶ Bibliothèque municipale de Lyon, Fonds Jules Sylvestre : par ex. les vues du quai de Serin cotées P 0546 06869, P 0546 06868.

¹⁷ Photographies reproduites dans l'ouvrage intitulé *Le grenier d'abondance. Chronique des travaux et des jours*, Lyon, DRAC Rhône-Alpes, 1993.

¹⁸ RAMBAUD 1911.

¹⁹ ZELLER 1989, p. 250-251.

²⁰ PICORNOT 1936 ; BAYARD 1997.

²¹ BEUTLER 1979 ; ZELLER 1989 ; ZELLER 1995.

²² PERRET 1869.

article intitulé « Le grenier à blé de Lyon dit de la grande abondance »²³. Il s'appuie beaucoup sur le devis de construction et sur la thèse d'Adrien Rambaud, il s'attache à décrire le bâtiment et à comparer son architecture à celle d'autres édifices. Des notices descriptives ont également été rédigées par les professionnels de la D.R.A.C et du Service régional de l'Inventaire²⁴. Enfin, signalons que le présent article s'appuie sur des recherches conduites dans le cadre d'un master dont le mémoire fut soutenu à l'Université Lyon 2 en 2007 sous le titre *Le Grenier d'abondance : étude archéologique du bâti*²⁵.



Fig. 1. Lyon. Le grenier d'abondance, façade ouest (photo. A. Nicolier)

2.2 Paysage

Le grenier d'abondance est installé au bord de la Saône, sur la rive gauche, à l'entrée du défilé de Pierre-Scize qui sépare, par l'entremise de la rivière, les collines de la Croix-Rousse et de Fourvière.

Le grenier est représenté pour la première fois sur un plan général de la ville en 1735, il s'agit du *Plan géométral de la ville de Lyon* levé et gravé par Claude Séraucourt²⁶ (Fig. 2). Le long rectangle qui le symbolise porte la mention : *Greniers de l'Abondance*. Le bâtiment est situé en rupture de falaise, derrière lui se dresse le rocher de l'Aigle sur lequel est édifié depuis le XVI^e siècle le bastion Saint-Jean. Le terrain choisi pour édifier le grenier, qui n'est qu'une bande de terre entre la falaise et le quai, appartient à la ville depuis 1641. Les échevins ont acquis le tènement pour y établir un « magasin général de la ville » comme le souligne Joseph Pointet²⁷. En 1663, le Consulat concède ce terrain aux chevaliers de l'Arquebuse qui y installent leur pas de tir. Le tènement prend le nom de terrain de la butte en référence à la butte contre laquelle était adossée la cible²⁸. En 1722, la construction du grenier entraîne l'expulsion des chevaliers de l'Arquebuse mais ces derniers retrouvent, en 1735, la jouissance du terrain situé derrière le grenier pour créer un nouveau pas de tir.

²³ GARDES 1983 a.

²⁴ COLLECTIF 1993 ; DRAC 1998 ; Halitim-Dubois, Nadine, « Grenier public dit grenier d'abondance puis gendarmerie nationale, actuellement DRAC de Rhône-Alpes », Dossier IA69001151, réalisé en 2005, URL : www.patrimoine.rhonealpes.fr.

²⁵ NICOLIER 2007.

²⁶ AML : 1 S 10 A. DELFANTE, PELLETIER 2006, p. 40-41.

²⁷ POINTET 1926, p. 53, 55, 57. Sur la question du paysage monumental dans le secteur du grenier, voir NICOLIER 2007, p. 62-81.

²⁸ Actuellement, la montée de la Butte conserve le souvenir de ce toponyme.

Le quai et un port sont aménagés devant le grenier en 1732²⁹. Sur les plans de Lyon est mentionnée immédiatement au nord du grenier la porte d'Halincourt³⁰. Léopold Niepce explique qu'en 1639, le marquis d'Halincourt « pensant être agréable à la ville » décida qu'une porte serait percée dans le rocher de l'Aigle afin qu'il cessa de constituer un barrage à la circulation³¹. Cette porte prit la forme d'un passage voûté percé dans le rocher. À l'usage, ce passage sombre se révéla peu pratique à la circulation. Il fut détruit en 1746 et le quai Saint-Vincent prolongé vers le nord par l'aménagement du quai de Serin³². À l'emplacement de l'actuel pont Koenig, Claude Séraucourt représente le pont d'Halincourt. Ce sont les recteurs de l'hôpital de la Charité qui assumèrent les frais de sa construction, dans le deuxième quart du XVIII^e siècle, afin de percevoir ensuite les droits de passage³³. Ce pont permit de désengorger la circulation sur la rive droite de la Saône. En effet, l'entrée principale de la ville, au nord, était la porte de Vaise et le flot de la circulation se déversait sur la rue étroite et tortueuse au pied du château de Pierre-Scize. Le nouveau pont permit de détourner une partie de la circulation en direction du nouveau quai Saint-Vincent qui menait au centre de la ville. Les chaînes situées en amont du pont sont déjà représentées sur le plan de Simon Maupin en 1659 ; elles étaient tendues la nuit entre les deux rives de la Saône pour barrer l'accès aux bateaux et ainsi protéger la ville.

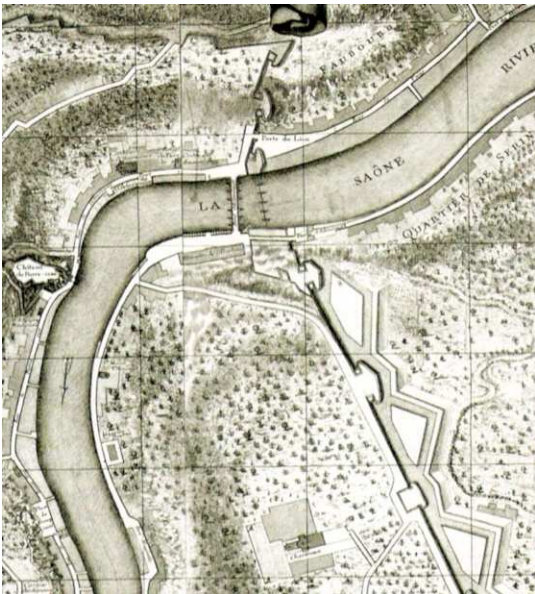


Fig. 2. Plan géométral de la ville de Lyon levé et gravé par Claude Séraucourt, 1735. Détail, secteur du grenier d'abondance.

2.3. Le chantier de construction du grenier d'abondance (1722-1728)

Le chantier de construction du grenier a duré six ans, entre 1722 et 1728³⁴. Le 20 mai 1720, le Consulat adresse au roi une requête afin d'obtenir une aide financière. Les arguments évoqués

²⁹ AML : BB 296 f° 108 ; GARDES 1983 a, p. 79.

³⁰ Plans de 1755 par Ferdinand Delamonce (AML : 3 S 277) et de 1805 par Rudemare (AML : 3 S 121). DELFANTE, PELLETIER 2006, p. 46-47, 62-63.

³¹ NIEPCE 1897, p. 76-77, 173-174. Voir aussi METTEY 1997, p. 66-67.

³² AML : BB 315 f° 21, 24 ; BB 324 f° 145 ; METTEY 1997, p. 67 ; PICORNOT 1936, p. 22.

³³ L'histoire de ce pont de bois est complexe. Les sources textuelles mentionnent le projet de construction en 1729 mais laissent entendre qu'il n'aurait été réalisé qu'entre 1744 et 1749, d'ailleurs il ne figure pas sur le plan de 1746. En revanche, C. Séraucourt le représente en 1735.

³⁴ NICOLIER 2007, p. 95-96, 101-145, 162-170.

en faveur de la construction du grenier sont divers³⁵. Les échevins avancent d'abord le facteur humain : les greniers sont « nécessaires pour la sûreté des habitants ». Le blé étant « le patrimoine des citoyens destiné à leur subsistance », le Consulat se fait un devoir de le protéger dans un lieu sûr. Puis vient l'argument économique : la ville doit se doter d'équipements « adaptés à l'étendue et à l'importance du commerce » qu'elle génère, d'une part pour faciliter le travail des marchands, d'autre part parce que les locaux existants sont inadaptés à la quantité de grains stockés, et que leur coût d'utilisation est tel qu'ils se révèlent beaucoup plus onéreux que le financement d'une nouvelle construction. Ensuite, le facteur technique est invoqué : le blé est une denrée dont la conservation complexe nécessite des structures adaptées sous peine de voir se développer famines et épidémies. Les échevins concluent sur un argument esthétique : le grenier est « nécessaire pour la décoration de la ville ». La même année, par arrêt de son conseil, le roi ordonne la construction des nouveaux greniers et autorise le Consulat à emprunter jusqu'à concurrence de 5 600 000 livres, ce montant englobant la réalisation du grenier et d'une loge du change. De multiples contretemps empêchent le projet de voir le jour avant 1722, parmi lesquels le choix de l'emplacement qu'il faut à la fois vaste et d'un coût raisonnable³⁶. Le Consulat confie à Claude Bertaud le soin de dresser les plans et devis du nouvel édifice³⁷. Il est voyer de la ville depuis le 22 novembre 1708, date à laquelle son père, Paul Bertaud, a démissionné de cette charge³⁸. Si ses gages sont maigres, Claude Bertaud a trouvé le moyen de s'enrichir en participant aux grandes opérations immobilières de son temps. Son rôle de voyer lui permet le rachat de terrains à bas prix sur lesquels il fait construire des immeubles neufs qu'il revend aux notables lyonnais. Il participe ainsi à l'aménagement de la place Bellecour entre 1715 et 1735, et au lotissement des terrains libérés par l'abbaye d'Ainay au sud de la presqu'île. L'une des manifestations les plus éclatantes de sa réussite est la construction d'un hôtel particulier à propos duquel André Clapasson, en 1741, écrivait : « Le vestibule et le salon sont deux pièces qui méritent d'être vues »³⁹. C'est l'actuel musée des tissus. Claude Bertaud meurt en 1748, mais dès 1733, il avait remis sa charge de voyer à son fils, Gaspard-Louis.

D'après les sources textuelles relatives au grenier, Claude Bertaud aurait dessiné les plans et élévations de l'édifice, avant d'en dresser le devis circonstancié, puis assurer le suivi des travaux. Tout inviterait à croire qu'il est l'architecte du grenier d'abondance si son contemporain Léonard Michon ne soulignait à son propos : il n'est « ni un grand architecte ni un grand ingénieur, il fait faire, défaire et refaire souvent la même chose [...]. C'était un bien petit faiseur en tout sens avant que d'avoir mis le pied dans l'hôtel de ville »⁴⁰. François-Régis Cottin qui a fait des recherches approfondies sur Claude Bertaud souligne qu'on ignore tout de sa formation, il « n'est certainement pas un technicien encore moins un artiste ». F.-R. Cottin précise que sa pratique professionnelle le rendait certainement apte à traduire par quelques croquis un programme qu'il avait en tête, voire à diriger des travaux, mais « la mise en forme et l'étude d'un détail n'étaient pas dans ses aptitudes »⁴¹. Dans ces conditions, a-t-il pu concevoir les plans du grenier ? Claude

³⁵ AML : DD 288 f° 40-41.

³⁶ AML : DD 288, f° 41.

³⁷ AML : DD 288, f° 41-42.

³⁸ AML : BB 268.

³⁹ CLAPASSON 1982.

⁴⁰ COTTIN 1990.

⁴¹ COTTIN 1990, p. 81-88.

Séraucourt qui, en 1735, représente le grenier d'abondance sur son *Plan géométral de la ville de Lyon*, indique : « Du dessein de Sr. De Cotte Architecte du Roy »⁴². Il est indéniable que les élévations du grenier ressemblent aux façades de la place Bellecour conçues en 1714 par l'architecte Robert de Cotte. Cependant, c'est Claude Bertaud qui dirigea les travaux de Bellecour. On peut donc supposer qu'il s'inspira du travail de Robert de Cotte pour concevoir lui-même le grenier. Sur une reproduction du plan de Séraucourt en 1740, la vignette du grenier porte cette fois l'inscription : « Du dessein de Sr. Fahy de Lyon Architecte » (Fig. 3). Étienne Fahy est en fait l'entrepreneur à qui les travaux ont été adjugés le 24 novembre 1722⁴³. Il est probable qu'il ait lui aussi participé à la construction des façades de Bellecour. Que Claude Bertaud ait pu dessiner les façades du grenier en prenant pour modèle les réalisations de Robert de Cotte est concevable mais comment a-t-il pu, sans formation au métier d'architecte, concevoir un édifice dont les exigences en matière de solidité et de fonctionnalité occupent une place primordiale ? Ce type de réalisation appelle en effet une adéquation parfaite entre la forme et la fonction de l'édifice.

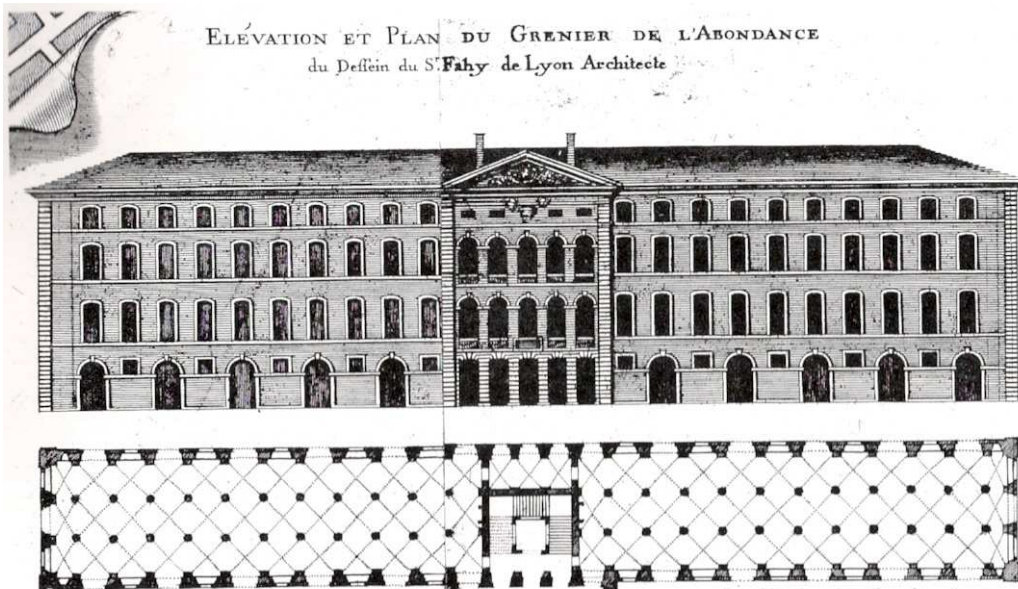


Fig. 3. Vignette représentant le grenier d'abondance sur une reproduction du plan de C. Séraucourt, 1740⁴⁴.

2.3.1. Une exigence de solidité

Le bâtiment possède un plan rectangulaire de 130 m de long par 18 m de large hors-œuvre (Fig. 3). Il comporte un rez-de-chaussée et trois étages. Au centre, l'escalier principal à quatre noyaux et trois volées droites se développe dans une cage rectangulaire. De part et d'autre de l'escalier, à chaque niveau, se déploient deux files de colonnes massives séparant chacun des plateaux en trois longs vaisseaux. On dénombre quarante-quatre colonnes par niveau. Les travées sont voûtées d'arêtes et la retombée des voûtes s'effectue sur les colonnes et sur des pilastres engagés au revers des façades. Toutes les travées ont des dimensions identiques hormis celles qui encadrent l'escalier et celles des extrémités nord et sud qui sont deux fois plus étroites. Le dernier étage est charpenté et dépourvu de colonnes.

⁴² AML : 1 S 10 A. DELFANTE, PELLETIER 2006, p. 40-41.

⁴³ AML : DD 288 f° 42; BB 285, f° 137-146. Claude Perrache fut le second entrepreneur retenu, il était chargé de la réalisation de la charpente et des menuiseries.

⁴⁴ Plan conservé aux AML et portant la mention « rectifié en 1740 ». Voir DELFANTE, PELLETIER 2006, p. 149.

Afin d'apprécier la solidité de l'édifice, il faut dans un premier temps évaluer sa capacité de stockage. Le devis de 1722 indique que le grenier pourra contenir 30 000 ânées de blé. Toutes les sources textuelles relatives au grenier d'abondance utilisent l'ânée, ou asnée, comme unité de mesure. Il semblerait que le mot « asnée » soit apparu pour la première fois au XVI^e siècle dans un texte du cardinal de Tournon relatif au ravitaillement d'une campagne militaire en Italie, mais cette unité de mesure va devenir typiquement lyonnaise⁴⁵. Un document conservé aux Archives municipales indique qu'une ânée vaut six bichets soit 205,6 litres⁴⁶. C'est la conversion que nous utiliserons pour calculer les quantités stockées au grenier bien que le vicomte d'Avenel donne pour l'ânée de Lyon une contenance tantôt de 192 litres, tantôt de 183,37 litres⁴⁷. La superficie totale du grenier est de 9 360 m² hors-œuvre. Pour déterminer la capacité de stockage, il faut retirer l'épaisseur des murs et l'emprise de la cage d'escalier ; ce qui donne une capacité de 2 110 m² par niveau. 30 000 ânées de blé équivalent à 6 168 000 litres de blé. Sachant qu'un litre de blé pèse 600 grammes, on obtient 3 700,8 tonnes de blé, soit :

- si on stocke sur les quatre niveaux : 925,2 t. par niveau, c'est-à-dire 0,43 t. au m², soit une épaisseur de grains de 71 cm.
- si on stocke dans les étages seulement : 1 233,6 t. par niveau, c'est-à-dire 0,58 t. au m², soit une épaisseur de grains de 96 cm.

Bien que ces mesures soient approximatives, puisqu'il faudrait également prendre en compte les espaces laissés libres pour la circulation, elles sont assez plausibles : il est possible d'entreposer du grain sur une épaisseur de 71 à 96 cm sans que les tas ne s'écroulent et on peut facilement les pelleter soit pour remplir des sacs destinés aux boulangers, soit simplement pour remuer les tas dans un but de conservation. Si lors de certaines périodes de disette, notamment au cours des années 1740, les quantités stockées au grenier purent atteindre les chiffres précédemment évoqués⁴⁸, il semblerait que la plupart du temps on se soit plutôt contenté d'emmagasiner entre 6 000 et 15 000 ânées⁴⁹. Dans ces conditions, on comprend que le Consulat ait pu louer une partie du bâtiment à des particuliers et au corps royal de l'artillerie. En 1763, pourtant, Fargeraux de Bondaroy indique que la ville, qui entrepose le blé aux deuxième et troisième étages, voudrait récupérer la salle d'armes du premier étage pour en faire un lieu de stockage supplémentaire⁵⁰, et en 1772, lors d'un concours lancé par la Société royale d'agriculture de Lyon sur le thème *Les greniers publics sont-ils avantageux pour une grande ville ?*, l'un des concurrents suggère de rendre à leur destination initiale les deux premiers niveaux afin de porter les réserves à 45 000 ou 50 000 ânées⁵¹.

⁴⁵ D'après des recherches de Dominique Duprat aux Archives départementales de l'Ardèche.

⁴⁶ AML : Chappe, V, 364, n°2, f°50-54. RAMBAUD 1911.

⁴⁷ AVENEL 1894-1926. Ni le *Tableau comparatif des nouvelles et anciennes mesures en usage dans le département du Rhône* de Lahille, ni le *Nouveau barème ou recueil de tous les poids, mesures et aunages de la France, et principalement ceux usités à Lyon* publié en 1803 ne mentionnent l'ânée. On trouve aussi l'expression « x asnées de blé mesure de bateau ». Soulignons que l'asnée de vin, unité de mesure plus courante, qui équivaut à Lyon à 93,22 litres, ne paraît pas pouvoir s'appliquer au calcul de l'ânée de blé.

⁴⁸ RAMBAUD 1911, p. 206, 214. AML : BB 306, f° 106.

⁴⁹ RAMBAUD 1911, p. 218. Bibliothèque municipale de Lyon, B 509177 : *Mémoire sur les greniers d'abondance de la ville de Lyon* [...]. AML : 2GG 064.

⁵⁰ Bibliothèque municipale de Lyon, Ms. 5973, f° 12.

⁵¹ ZELLER 1989, p. 273.

La construction devait donc être conçue pour ne pas céder sous le poids des grains. Ajoutez à cela une contrainte supplémentaire : l'architecte ne pouvait pas multiplier les murs porteurs puisque par destination, le grenier devait être une superposition de vastes espaces non cloisonnés. Conscient de cette double nécessité, l'architecte opta pour la voûte d'arêtes qu'on utilisait depuis longtemps pour porter du grain en raison de sa capacité à résister aux lourdes charges. Ce principe fut repris aux halles de Pertuis en 1774 et aux halles des Cordeliers à Lyon en 1813⁵². Le devis indique qu'au grenier d'abondance la maçonnerie des voûtes est composée de « bon moillon de Couzon, de mortier de chaux et de sable », le tout est recouvert d'une couche de terre sur laquelle sont positionnées les dalles du sol du niveau supérieur. Sur les photographies de Jacqueline Salmon, prises au cours de la dernière restauration, avant que les voûtes ne soient enduites, nous voyons que le départ des voûtes n'est pas maçonné mais constitué d'un tas de charge en pierres de taille. Ce système de voûtement répété sur trois niveaux et associé à des piles robustes et nombreuses confère sa solidité à la structure. Au rez-de-chaussée, les piles sont particulièrement trapues, mais elles s'affinent au premier étage et encore davantage au second, puisque leur diamètre diminue tandis que leur hauteur augmente. Les tambours des colonnes sont séparés par des joints épais (3 à 7 cm d'épaisseur) qui assurent l'élasticité du matériau, une précaution nécessaire étant donné l'hétérogénéité du terrain.

2.3.2. La préparation du terrain et les fondations

Le bâtiment est fondé pour moitié sur le carreau rocheux de l'ancienne carrière de granite de Pierre Aigue⁵³ et pour moitié sur les berges de la Saône donc sur un sol instable. L'eau sourd au pied du front de taille de la carrière et sur son carreau ; elle se trouve à moins d'un mètre sous le sol actuel de la cour. Ces quelques indications sur la nature du sous-sol montrent combien il était nécessaire de doter le bâtiment de solides fondations. Les seules indications dont nous disposons les concernant sont les préconisations du devis. Il est prévu de décaisser le terrain en enlevant la terrasse qui servait de lieu d'exercice aux chevaliers de l'arquebuse, afin de se mettre au niveau du quai. Les fondations doivent reposer sur le « bon et vif sol » et être constituées de « moillon de Couzon ou du roc vif » lié au mortier. En fondation, les murs périmétraux doivent avoir environ un mètre d'épaisseur. Sous chacun des supports (colonnes et pilastres), on prévoit d'installer « une pierre de taille d'allègement » d'un mètre de long et trente-trois centimètres d'épaisseur. Aujourd'hui, nous constatons que la différence de nature entre les deux sols a généré une ligne de fracture qui se matérialise au sol du rez-de-chaussée et des étages par une longue et mince fissure. Dans les sources textuelles, le grenier présente dès 1749 « divers tassements en ses masses » et ce malgré les « pierres d'allègement » mises en place pour éviter que les supports ne poinçonnent le sol, ainsi qu'un dévers des murs de façade. L'architecte Deville préconise l'installation de contreforts sur tout le pourtour du bâtiment, et le maître maçon Étienne Gaillard ainsi que le maître charpentier François Page sont retenus pour effectuer ces travaux⁵⁴. Pourtant, quelques mois plus tard le Consulat renonce à les effectuer et admet que « des réparations intérieures pour le soutien des voûtes suffiraient pendant de longues années pour la solidité du tout et éviteraient la dépense et l'inconvénient de la construction de ces contreforts qui d'ailleurs

⁵² GARDES 1983 a, p. 77.

⁵³ DRAC 1998.

⁵⁴ AML : DD 288, f° 49-50.

ne pourraient que défigurer un bâtiment dont la beauté fait une décoration dans cette ville »⁵⁵. Fargeraux de Bonderoy, qui visite le grenier en 1763, constate que sous la charge qu'elles supportent, certaines colonnes se sont écartées de l'aplomb et « qu'il s'est formé plusieurs crevasses dans la voûte »⁵⁶. Lors des restaurations effectuées au début des années 1990, des tirants sur platine ont été découverts dans les maçonneries. Certaines piles, que les tassements subis par l'édifice avaient fragilisées, ont été renforcées⁵⁷.

2.3.3. Les matériaux de construction

Au grenier d'abondance, la pierre de taille est réservée aux éléments ayant un rôle structurel majeur ou une dimension esthétique particulière : façade de l'avant-corps, chaînes d'angle, encadrement des baies, supports, escalier principal. Elle contribue à la solidité de l'édifice. Quant à l'enveloppe du bâtiment et aux murs de cage de l'escalier, ils sont en blocage de moellons.

Les pierres de taille sont réalisées soit dans du calcaire à gryphées soit dans de la pierre de Villebois, et il n'est pas impossible que les corniches de l'avant-corps et du tympan soient en pierre de Seyssel ainsi que le prévoyait le devis⁵⁸.

Le calcaire à gryphées, exploité entre autres dans des carrières de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, de Dardilly ou de Saint-Didier-au-Mont-d'Or, est très employé à Lyon à partir du XVI^e siècle. Au grenier, il est utilisé pour l'encadrement des baies, pour la base du mur oriental et pour de nombreux supports (associé ou non avec des blocs de Villebois). Les noyaux et les arcs de l'escalier central sont eux aussi en calcaire à gryphées, de même que le mur d'échiffre au rez-de-chaussée et les dalles des paliers et repos. La diversité des couleurs que peut prendre ce calcaire (jaune, rouge, bleu, gris) est bien illustrée au grenier. L'emploi simultané de ces veines de couleurs différentes qui sont autant de bancs distincts, renseigne sur le mode d'extraction pratiqué en carrière à ciel ouvert. Cette variété des teintes participe à l'esthétique globale du bâtiment, bien qu'a priori il n'y ait pas eu une démarche volontaire dans ce sens.

La pierre de Villebois, appelée aussi choin, est extraite dans l'Ain (Villebois) et dans l'Isère (Parmilieu, Montalieu). Elle fut abondamment utilisée à Lyon dans les constructions gallo-romaines. À partir du XVI^e siècle et surtout au siècle suivant, l'emploi du choin supplante progressivement celui du calcaire à gryphées. Au grenier, cette pierre est utilisée pour l'avant-corps de la façade ouest, l'encadrement des baies, les chaînes d'angles et les supports. Les colonnes présentant des fûts monolithes sont en Villebois, ainsi que les puissants pilastres situés au revers de l'avant-corps. Pour les supports du rez-de-chaussée qui portent le poids des étages supérieurs, les constructeurs ont naturellement opté pour la pierre de Villebois, car elle est plus résistante que le calcaire à gryphées.

Sur tous les blocs, les traces de taille révèlent l'emploi de la gradine puis de la boucharde. De plus, de très nombreux blocs portent des marques lapidaires. Il est à noter que certains blocs

⁵⁵ AML : BB 316, f° 141-142.

⁵⁶ BML : ms. 5973, f° 12.

⁵⁷ Informations recueillies auprès de M. Pascal Curat (DRAC – CRMH) qui a suivi les travaux d'installation de la DRAC.

⁵⁸ Voir la note rédigée par Joëlle Tardieu (DRAC – SRA) dans Halitim-Dubois, N., « Grenier public dit grenier d'abondance puis gendarmerie nationale, actuellement DRAC de Rhône-Alpes », Dossier IA69001151, réalisé en 2005, URL : www.patrimoine.rhonealpes.fr.

présentent des veines de terre qui les auraient fait mettre au rebus sur beaucoup de chantiers, ce qui révèle une gestion serrée des dépenses.

2.3.4. Économie et rapidité d'exécution

Les techniques de construction manifestent un réel souci d'économie et de rapidité de mise en œuvre. Prenons le mur d'échiffre au rez-de-chaussée du grand escalier ; le parement est composé de dalles posées en délit et masquant la maçonnerie. La pose en délit permet de couvrir de grandes surfaces avec un même bloc. Cette technique de pose n'est possible que parce que la pierre est un placage masquant la maçonnerie porteuse. Ainsi, tout en conservant l'esthétique de la pierre, on réalise une réelle économie en ne l'utilisant qu'en parement. Toujours dans l'escalier, on observe pour les arcs portant limon que l'arc et le limon sont taillés dans un même bloc (Fig. 4). La forme de ce dernier est conçue pour venir coïncider parfaitement avec celle des tas de charge formés par les blocs du noyau. Ainsi, la pose s'effectue au moyen d'une grue sans avoir besoin de poser un cintre. Ceci permet un gain de temps et de matériaux mais requiert un savoir-faire confirmé de la part des appareilleurs et des tailleurs de pierre pour l'ajustage des blocs entre eux. Dans l'édifice, les supports (colonnes, pilastres, noyaux de l'escalier) ne sont pas maçonnés mais formés d'une superposition de parpaings. Cette technique associée à l'utilisation d'un nombre défini de modules de blocs est très intéressante en termes de rentabilité. Elle convient bien à la construction utilitaire. Ces blocs standardisés peuvent être taillés en carrière, ils permettent une bonne gestion du banc grâce à une extraction régulière.



Fig. 4. Lyon. Grenier d'abondance, grand escalier (photo. A. Nicolier)

2.3.5. Les modèles

À propos du grenier d'abondance, Gilbert Gardes écrit : « Tout porte à croire que l'architecte a voulu dissimuler un bâtiment utilitaire sous un habit de gala à la mode parisienne des années 1730 »⁵⁹. La monumentalité de l'édifice et cette beauté sobre unanimement saluée par ses contemporains incitent à s'interroger sur la place de cet édifice au sein de l'architecture lyonnaise de son temps.

La façade principale s'étirant le long du quai comprend quatre niveaux et vingt-cinq travées (Fig. 1). Les cinq travées centrales forment un avant-corps en légère saillie qui correspond à l'emprise

⁵⁹ GARDES 1983 a, p. 77.

du grand escalier et des deux travées l'encadrant. Cet avant-corps, entièrement construit en pierre de taille, est délimité par deux chaînes d'angle à bossage. Le rythme des baies y est plus rapide que sur le reste de l'élévation et leurs formes sont différentes : portes à arc surbaissé au rez-de-chaussée, baies en plein-cintre aux premier et deuxième étages, demi-étage-carré percé de baies rectangulaires au dernier niveau. L'avant-corps est couronné par un entablement portant un fronton triangulaire orné d'un décor sculpté : deux cornes d'abondance déversant des victuailles, accompagnées de cartouches aux armes de la France (une couronne fermée) et du gouverneur de Lyon, le maréchal de Villeroy. De part et d'autre du corps central, la maçonnerie en blocage de moellons des ailes disparaît sous un enduit, seules sont laissées apparentes les chaînes d'angle en pierres de taille. Chaque niveau est souligné par un mince bandeau de pierre. Au rez-de-chaussée, alternaient des baies rectangulaires et des portes en plein-cintre ; ces dernières sont aujourd'hui condamnées car le quai a été rehaussé. Des baies à plate-bande bombée sont percées aux premier et deuxième étages, tandis qu'au dernier niveau, un demi-étage-carré est percé de baies rectangulaires.

Nous avons déjà évoqué la ressemblance de cette façade avec celles conçues par Robert de Cotte pour les immeubles bordant la place Bellecour à l'est et à l'ouest, lesquelles furent édifiées entre 1715 et 1726 et détruites en 1793. Les similitudes sont nombreuses : une longueur dépassant les cent mètres, quatre niveaux de baies, un avant-corps central en faible saillie surmonté d'un fronton sculpté, un traitement en bossage des chaînes d'angle et du rez-de-chaussée de l'avant-corps, l'usage de la plate-bande bombée, etc. En outre, l'escalier principal du grenier avec ses quatre noyaux et ses paliers couverts de voûtes d'arêtes est lui-aussi bien caractéristique du début du XVIII^e siècle ; il en existe de semblables au château d'Oullins et au Petit collège (actuelle mairie du 5^e arrondissement de Lyon)⁶⁰.

Une recherche dans la base *Architecture et Patrimoine* du Ministère de la Culture révèle des éléments de ressemblance intéressants entre la façade du grenier de Lyon et celle de la halle aux grains d'Aix-en-Provence mais aussi avec le grenier à sel de Surjoux (Haut-Bugey, fig. 5). Ce dernier édifice, bien que ne présentant pas la monumentalité des deux autres, retient l'attention car sa date de construction est immédiatement antérieure à celle du grenier de Lyon (le devis est approuvé en 1714) et son architecte, Martin de Noiville, eut l'occasion de travailler en collaboration avec Robert de Cotte⁶¹. Ainsi, la recherche d'un modèle pour le grenier d'abondance nous ramène toujours au même courant architectural.

⁶⁰ GARDES 1983 b, p. 158.

⁶¹ Informations sur le grenier de Surjoux recueillies auprès de la DRAC Rhône-Alpes – CRMH. Base Mérimée : réf. PA0100024.



Fig. 5. Surjoux. Grenier à sel (photo. CRMH Rhône-Alpes)

2.4. L'utilisation du grenier d'abondance (1728-1777)

2.4.1. Les gestionnaires et les occupants

Le grenier fonctionne avec du personnel chargé des travaux quotidiens de manutention (décharger les nouveaux approvisionnements, remuer les grains, les descendre dans les magasins du rez-de-chaussée pour la vente, etc.) sous la direction du garde-magasin. Ce dernier, bien qu'astreint à suivre les décisions de la Chambre d'abondance, possède un rôle déterminant dans la gestion des stocks. Un document de 1763, portant nomination de Jean-François Bernard au titre de garde-magasin, donne la liste de ses attributions : il doit tenir un registre des blés entrant et sortant du grenier, veiller à leur conservation en les faisant remuer et passer au crible, il doit vendre le blé pour le compte de la ville, enfin, dresser les comptes en distinguant les recettes issues des ventes et les dépenses dues au personnel chargé de la manutention⁶².

À l'origine, il était prévu que la totalité du grenier soit employée au stockage du blé. Le devis précise qu'on projetait de stocker 30 000 ânées de blé (soit 3700 tonnes). Cette capacité maximale de stockage ne fut jamais atteinte, les réserves du grenier atteignant le plus souvent 10 000 ânées⁶³. Par conséquent, dès le 25 décembre 1728, le rez-de-chaussée et le premier étage sont loués à François Decour, pour neuf ans, moyennant la somme de 2 000 livres par an⁶⁴. Avec l'autorisation du Consulat, François Decour effectue divers travaux d'aménagement au sein des locaux⁶⁵. Au terme des neuf ans, François Decour fils obtient un renouvellement du bail pour neuf années supplémentaires, il lui en coûtera désormais 3 000 livres par an. Le roi ayant exprimé le désir de transformer le premier étage du grenier en salle d'armes, il est convenu que s'il venait à mettre son projet à exécution, Decour ne possédant plus que le rez-de-chaussée paierait un loyer de 2 000 livres. En 1763, lorsque l'académicien des sciences Fargeraux de Bondaroy visite le grenier, il observe que le premier étage « est loué par la ville au roi qui l'emploie à y renfermer des fusils, pistolets, etc. pour les troupes »⁶⁶. La volonté du roi s'est donc réalisée. Un nouveau *Projet de bail de la salle aux armes de Lyon* est rédigé en 1770, il prévoit que les échevins « bailleraient et délaisseraient » au corps royal de l'artillerie, la salle d'armes du premier étage et une partie des

⁶² AML : BB 331 f° 195-196.

⁶³ RAMBAUD 1911 ; ZELLER 1995.

⁶⁴ GARDES 1983 a, p. 78 pense qu'ils sont marchands de blé.

⁶⁵ AML : DD 288, f° 46 et 48. C'est le voyer Claude Bertaud qui supervise les travaux entrepris par les Decour.

⁶⁶ Bibliothèque municipale de Lyon, Ms. 5973, f° 12.

magasins du rez-de-chaussée⁶⁷. Dès 1753, l'agronome Duhamel de Monceau décrivant le grenier précisait que le rez-de-chaussée servait de magasin d'artillerie⁶⁸.

L'auteur du *Mémoire sur les greniers d'abondance de la ville de Lyon*, rédigé une dizaine d'années avant la fermeture du grenier, procède à l'analyse critique de la gestion du grenier. Aussi bien le procédé d'achat par des marchands peu intéressés à la viabilité économique du grenier que la revente quelque peu forcée aux boulangers sont remises en cause par l'auteur. Les méthodes employées par le Consulat sont ruineuses, les pertes énormes. Ces recommandations restent lettres mortes et peu à peu le Consulat va perdre toute autorité réelle au profit du pouvoir central. Dès 1775, le ministre Turgot, averti des lourdes difficultés financières du grenier, demande qu'un état des réserves de l'Abondance soit présenté au Contrôle général. Il signifie aux consuls l'interdiction royale d'acheter des grains sans autorisation. Turgot prône la liberté des échanges et désapprouve les mesures d'intervention sur le marché des grains. Dans ce contexte de libéralisme économique, le grenier d'abondance fait figure d'anomalie⁶⁹. Finalement, la Chambre d'abondance disparaît en 1777⁷⁰.

Il est à noter que plusieurs sources textuelles révèlent qu'entre 1728 et 1777, période d'exploitation du grenier d'abondance, le Consulat stocke du blé dans d'autres lieux qu'il est difficile d'identifier. Par exemple, un texte de 1763 explique que le garde-magasin doit enregistrer les quantités de blé stockées au grenier d'abondance et dans les « autres endroits où il en sera entreposé pour le compte de cette ville »⁷¹. Dans le *Mémoire sur les greniers d'abondance de la ville de Lyon*, l'auteur note que le grenier peut contenir suffisamment de blé pour mettre les lyonnais à l'abri de la disette surtout insiste-t-il « si on en met dans celui qui est situé en Bourgneuf, et qui appartient aussi à la ville »⁷².

2.4.2. Remplir et vider le grenier

L'auteur du *Mémoire sur les greniers d'abondance de la ville de Lyon* explique que de fin octobre à fin décembre, les grains achetés en août-septembre arrivent au grenier au sein duquel ils sont conservés jusqu'en mai-juin. À partir de ce moment, les boulangers sont obligés de faire leurs achats au grenier uniquement de sorte qu'en octobre celui-ci soit vide et prêt à recevoir le nouvel approvisionnement. Le blé, arrivé par bateau, était déchargé au port situé devant le grenier, puis les grains étaient montés dans les étages à dos d'homme. Duhamel du Monceau, en 1753, souligne que « le service du troisième étage est fort pénible »⁷³. L'escalier est pourtant conçu pour faciliter l'ascension : il est spacieux, les marches sont basses (16,5 cm) et profondes, paliers et repos se succèdent à un rythme régulier et des bancs en pierre sont installés à chaque palier. À partir de 1755, l'escalier extérieur, au sud, put également être utilisé pour accéder au

⁶⁷ AML : DD 288, f° 56.

⁶⁸ DUHAMEL 1753, p. 233.

⁶⁹ ZELLER 1989, p. 252 ; ZELLER 1995.

⁷⁰ AML : BB 345, f° 17-19 ; RAMBAUD 1911, p. 246-248 ; ZELLER 1989, p. 262-266.

⁷¹ AML : BB 331, f° 195-196.

⁷² Bibliothèque municipale de Lyon, B 509177 : *Mémoire sur les greniers d'abondance de la ville de Lyon* [...], p. 22. En complément sur ces questions, voir NICOLIER 2007, p. 96-98.

⁷³ DUHAMEL 1753, p. 233.

premier étage⁷⁴. La question de la descente du blé des étages vers les magasins du rez-de-chaussée est plus énigmatique. Gilbert Gardes, citant les travaux d'Adrien Rambaud, explique que « pour redescendre, le blé emprunte un couloir en pierre de taille qui communique d'étage en étage et tombe perpendiculairement dans les deux magasins du rez-de-chaussée situés aux extrémités du bâtiment ». En 1988, il ajoute que le grain gagnait les magasins via « un couloir en pierre de taille percé dans la voûte, comme à Orsanmichele à Florence ». Françoise Bayard évoque elle aussi la présence d'un « système de trappes et de gaines de pierre assurant la descente des blés sur trois étages jusqu'au lieu de la mise en sac et du pesage »⁷⁵. Nous ne sommes pas parvenus à identifier les éléments textuels ou bâtis sur lesquels se fondent ces auteurs⁷⁶. Le rez-de-chaussée était aménagé pour recevoir les allers et venues des boulangers. Les larges portes permettaient le passage de leurs charrettes à bras qui roulaient ensuite sur le sol « pavé de cailloux de rivière sur une couche de gros sable ou gravier ».

2.4.3. Conserver le grain

Le grain stocké est difficile à conserver. Il supporte mal la chaleur, attire les rats et les oiseaux, subit des attaques dévastatrices d'insectes, est parfois porteur de maladies (ergot, noir, rouille des blés) et est sujet à la fermentation.

Le grenier de Lyon n'est pas très bien orienté car sa façade principale tournée vers le sud-ouest l'expose une grande partie de la journée aux rayons du soleil. En 1780, Bégouillet, dans son *Traité des subsistances et des grains*, critique « l'exposition du grenier au vent humide du midi, défavorable à la bonne conservation du blé » et sa situation « au bas d'une montagne escarpée et d'une roche pourrie qui transsude l'eau »⁷⁷. Pour Claude-Emile Perret de La Menue, en revanche, l'orientation du grenier n'est qu'un « inconvénient très secondaire » puisque les grains étaient souvent renouvelés⁷⁸. Concernant les problèmes d'humidité et de fermentation, la solution la plus anciennement employée consiste à remuer régulièrement les grains et à les étaler en couches minces. Au grenier de Lyon, un « trottoir de quatre pieds de largeur » longeait les murs et permettait aux pelleurs de circuler⁷⁹. Duhamel du Monceau estime qu'on pouvait épandre le grain sur une épaisseur comprise entre cinquante et soixante-dix centimètres ce que viennent corroborer nos calculs⁸⁰. L'aération des lieux freine la fermentation. Si on suit le devis, il semblerait qu'à l'origine les baies des étages n'étaient pas vitrées comme aujourd'hui mais munies de « barreaux de fer garnis de leurs traversiers ». Au grenier public de l'Isle-sur-la-Sorgue construit en 1779 et utilisé aujourd'hui comme office de tourisme, on voit encore ces barreaux de fer.

Paru en 1753, le *Traité de la conservation des grains* de Duhamel du Monceau est à l'origine d'un renouveau des recherches en agronomie visant à faire progresser les techniques de conservation. Il préconise l'étuvage. En juin 1762, le Contrôleur général des finances, Bertin,

⁷⁴ Une quittance est adressée par le Consulat à l'entrepreneur Claude François Lesmillières (AML : BB 322 f°133) à la suite de la construction d'un escalier « au bout des greniers de l'abondance ». Les escaliers installés dans-œuvre aux extrémités nord et sud du bâtiment ne sont sans doute pas contemporains de l'utilisation du grenier.

⁷⁵ GARDES 1983 a, p. 80 ; GARDES 1988, t.2, p. 30 ; BAYARD, CAYEZ 1990, p. 204.

⁷⁶ Nous avons vérifié sans succès la source citée par A. Rambaud, AML – GG Chappe IV 461 ; voir NICOLIER 2007, p. 145-147.

⁷⁷ GARDES 1983 a, p. 79.

⁷⁸ PERRET 1869, p. 216-217.

⁷⁹ DUHAMEL 1753, p. 235.

⁸⁰ DUHAMEL 1753, p. 325.

enjoint le Consulat lyonnais de faire construire dans son grenier « une étuve propre à dessécher les grains »⁸¹. C'est un ancien échevin de la ville, Monlong, qui est retenu pour mener à bien ce projet. Il a déjà acquis à Paris des connaissances sur le fonctionnement des étuves et il est envoyé à Genève pour perfectionner son savoir⁸². À son retour, il construit l'étuve et, en 1763, il reçoit la somme de 2 498 livres pour le travail accompli⁸³. L'étuve apparaît sur un plan de la fin du XVIII^e siècle⁸⁴. Elle est installée dans un petit bâtiment rectangulaire adossé à la façade orientale et légèrement décalé au sud par rapport à l'escalier central. De part et d'autre court une galerie ouverte⁸⁵. En 1763, lorsque Fargeraux de Bondaroy visite le grenier, l'étuve est en cours de réalisation⁸⁶. Il écrit qu'il s'agit d'une étuve « à la façon de Duhamel ». L'année de mise en service de l'étuve, Jean-François Bernard est nommé garde-magasin⁸⁷. La nouvelle installation ne lui plaît guère et il « trouve le moyen de ne plus s'en servir et d'en faire croire l'inutilité. Il fit même détruire un local destiné à fermer des blés étuvés, de manière que cette machine a été entièrement abandonnée »⁸⁸. En 1772, Verne remplace Bernard au poste de garde-magasin. Il a étudié les techniques de conservation des grains et, à la lumière des écrits de Duhamel, il convint le Consulat de faire à nouveau fonctionner l'étuve « tant pour la conservation des grains que pour diminuer les frais de manutention »⁸⁹, mais la volonté du garde-magasin Verne ne suffit pas à enrayer les graves problèmes économiques qui conduisent finalement à la fermeture définitive du grenier.

Conclusion

En 1786, le grenier devint la caserne de Cavalerie de Serin⁹⁰. À partir des années 1940, il abrita une gendarmerie et les appartements des gendarmes. L'espace intérieur de l'édifice fut totalement bouleversé par ces nouvelles affectations ; aux larges plateformes de stockage succédèrent des pièces cloisonnées et les circulations furent transformées (l'entrée de la gendarmerie se faisait par la façade sud). En 1987, la ville de Lyon donna le grenier à bail au Ministère de la Culture. Le projet était de réhabiliter le bâtiment afin qu'il accueille la D.R.A.C. et le C.N.S.M.. Les travaux se déroulèrent entre 1991 et 1993 sous la direction des architectes Denis Valode et Jean Pistre. Ils modifièrent la répartition des cloisons afin de redonner une certaine lisibilité au plan originel. Les façades furent restaurées suivant les directives de l'architecte en chef des Monuments Historiques, Jean-Gabriel Mortamet. Cette rénovation permet de prendre à nouveau la mesure de l'impact qu'eut la construction de cet édifice sur le paysage environnant.

⁸¹ AML : AA 131, f° 62.

⁸² AML : AA 131, f° 62 ; PIUZ, ZUMKELLER 1985, p. 579-595 ; RAMBAUD 1911, p. 148-149.

⁸³ AML : BB 331, f° 246 v.

⁸⁴ AML : 2S 382 ; 2S 290.

⁸⁵ Un document de 1770 évoque l'étuve et la galerie (AML : DD 288, f° 56) : « La porte ouverte sous l'étuve pour aller derrière le bâtiment dans un passage qui règne dans toute l'étendue dudit bâtiment par où s'écoulaient les eaux pluviales, restera dans le même état où elle se trouve à présent » ; voir NICOLIER 2007, p. 147-153.

⁸⁶ Bibliothèque municipale de Lyon, Ms. 5973, f° 13-14.

⁸⁷ AML : BB 331, f° 195-196.

⁸⁸ AML : AA 131, f° 308-309.

⁸⁹ AML : AA 131, f° 308-309.

⁹⁰ AML : 475 WP 029 4. Sur l'utilisation du bâtiment après 1777, voir NICOLIER 2007, p. 98-100, 153-161.

Au-delà de sa fonction utilitaire, le grenier par sa position sur un lieu de passage à l'entrée de Lyon, participait à la parure de la ville.

BIBLIOGRAPHIE

AVENEL 1894-1926 : Avenel, Georges d', *Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix en général, depuis l'an 1200 jusqu'en l'an 1800*, Paris, Imprimerie nationale, 1894-1926

BAYARD 1997 : Bayard, Françoise, *Vivre à Lyon sous l'Ancien régime*, Mesnil-sur-l'Estrée, Perrin, 1997

BAYARD, CAYEZ 1990 : Bayard, Françoise, Cayez, Pierre (dir.), *Histoire de Lyon des origines à nos jours. Tome 2 : Du XVI^e siècle à nos jours*, Le Coteau, Horvath, 1990

BEUTLER 1979 : Beutler, Corinne, « De l'approvisionnement en grains de quelques villes européennes au Moyen Age et à l'époque moderne », *Les techniques de conservation des grains à long terme. Leur rôle dans la dynamique des systèmes de cultures et des sociétés*, Paris, CNRS, 1979, t. 1, p. 95-104

CLAPASSON 1982 : Clapasson, André, *Description de la ville de Lyon – 1741*, édition annotée par Gilles Chomer et Marie-Félicie Pérez, Seyssel, éd. du Champ Vallon, 1982

COLLECTIF 1993 : Collectif, « Le grenier d'abondance », *Patrimoine(s)*, Lyon, DRAC Rhône-Alpes, n° spécial, 1^{er} trimestre 1993

COTTIN 1990 : Cottin, François-Régis, « Les Bertaud, leur hôtel et le nouveau gouvernement », *Mélanges d'histoire lyonnaise offerts par ses amis à M. Henri Hours*, Lyon, éd. lyonnaises d'art et d'histoire, 1990, p. 76-104

DELFANTE, PELLETIER 2006 : Delfante, Charles, Pelletier, Jean, *Plans de Lyon : 1350-2015. Portraits d'une ville*, Lyon, S. Bachès, 2006

DRAC 1998 : « Lyon, mosaïque de pierres », Plaquette éditée à l'occasion des journées européennes du patrimoine, Lyon, DRAC Rhône-Alpes, 1998

DUHAMEL 1753 : Duhamel du Monceau, Henri-Louis, *Traité de la conservation des grains et en particulier du froment*, Paris, Hippolyte-Louis Guerin et Louis-François Delatour, 1753

GARDES 1983 a : Gardes, Gilbert, « Le grenier à blé de Lyon dit de la grande abondance, 6 quai Saint-Vincent 69001 », *Culture et création dans l'architecture provinciale de Louis XIV à Napoléon III*, Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence, 1983, p. 75-85

GARDES 1983 b : Gardes, Gilbert, « L'habitation lyonnaise », *Grande encyclopédie de Lyon et des communes du Rhône*, Roanne, Horvath, 1983, t. 3, p. 131-218

GARDES 1988 : Gardes, Gilbert, *Lyon, l'art et la ville*, Paris, CNRS, 1988, 2 t.

METTEY 1997 : Mettey-Bunevod, Madeleine, *Les fortifications de Lyon dans la première moitié du XIX^e siècle (1793-1858)*, Thèse de doctorat, dir. Dario Gamboni, Université Lyon 2, 1997

NICOLIER 2007 : Nicolier, Anelise, *Le grenier d'abondance de Lyon : étude archéologique du bâti*, Mémoire de Master 2 professionnel, dir. Nicolas Reveyron, Université Lumière Lyon 2, 2007

NIEPCE 1987 : Niepce, Léopold, *Lyon militaire*, Lyon, Bernoux et Cumin, 1897

PERRET 1869 : Perret de La Menue, Claude-Emile, « Greniers et fours publics en France. Recherches historiques sur ceux de la ville de Lyon », *Revue du Lyonnais*, 1869, t.7, p. 206-227

PICORNOT 1936 : Picornot, Alice, *Aspects de Lyon au XVIII^e siècle, d'après des dessins inédits*, Lyon, Les amis de la bibliothèque de Lyon, 1936

PIUZ, ZUMKELLER 1985 : Piuz, Anne-Marie, Zumkeller, Dominique, « La politique de stockage des grains à Genève au XVIII^e siècle », *Les techniques de conservation des grains à long terme. Leur rôle dans la dynamique des systèmes de cultures et des sociétés*, Paris, CNRS, 1985, t. 3, p. 579-595

POINTET 1926 : Pointet, Joseph, *Historique des propriétés et maisons de la Croix-Rousse du XIV^e siècle à la Révolution*, Lyon, Imprimerie des Missions africaines, 1926, 4 vol.

RAMBAUD 1911 : Rambaud, Adrien, *La chambre d'abondance de la ville de Lyon (1643-1777)*, Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Grenoble, Lyon, Imprimerie J. Poncet, 1911

ZELLER 1989 : Zeller, Olivier, « Politique frumentaire et rapports sociaux à Lyon 1772-1776 », *Histoire, économie et société*, Paris, 1989, n°2, p. 249-286

ZELLER 1995 : Zeller, Olivier, « De l'interventionnisme frumentaire au libéralisme : la désaffectation des greniers de l'abondance (1776-1777) », *Bulletin municipal*, Lyon, octobre 1995